



ARRETE MUNICIPAL N°2023/77 portant sur virement de crédit – Budget Principal

Le maire de Chamberet

Monsieur le Maire,

Vu les crédits disponibles en section de fonctionnement au 020 – « Dépenses imprévues » au budget Principal

Vu l'insuffisance de crédit en section de fonctionnement au chapitre 27

ARRETE

♦ ARTICLE 1 :

Le maire décide le transfert de crédit de la section d'investissement vers la section de d'investissement:

- Du compte 020 « Dépenses imprévues » : - 500,00 €
- Chapitre 27 au compte 275 : + 500,00 €

♦ ARTICLE 2 :

Ce virement de crédit sera porté à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance le plus proche

♦ ARTICLE 3 :

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- M. le Receveur Préfet de la Corrèze,
- Monsieur l'inspecteur des finances publiques

Fait à Chamberet, 13/07/2023



Budget : PRINCIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Objet : DECISION MODIFICATIVE Exercice 2023 Arrete de virement de crédit 1

ARRETE MUNICIPAL N°2023/77 portant sur virement de crédit – Budget Principal

Le maire de Chamberet

Monsieur le Maire,

Vu les crédits disponibles en section de fonctionnement au 020 – « Dépenses imprévues » au budget Principal
Vu l'insuffisance de crédit en section de fonctionnement au chapitre 27

ARRETE

• ARTICLE 1 :

Le maire décide le transfert de crédit de la section d'investissement vers la section de d'investissement:

- Du compte 020 « Dépenses imprévues » : - 500,00 €
- Chapitre 27 au compte 275 : + 500,00 €

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Dépenses d'imprévues	020	H.O.	500.00			
Dépôts et cautionnements versés				275	H.O.	500.00
Investissement dépenses			500.00			500.00
	Solde		0.00			

ARTICLE 2 :

Ce virement de crédit sera porté à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance le plus proche

• ARTICLE 3 :

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- M. le Receveur Préfet de la Corrèze,
- Monsieur l'inspecteur des finances publiques

Fait à Chamberet, 13/07/2023

Le maire

Bernard RUAL

